

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION
(ANQ-SUP)



Rapport d'évaluation externe du diplôme d'Ingénieurs Statisticiens Economistes de l'École Nationale de la Statistique et l'Analyse Économique Pierre NDIAYE (ENSAE)

Équipe d'évaluateurs :

- **M. Aboubakary DIAKHABY**, Professeur Titulaire, UGB, **Président** ;
- **M. Pierre MENDY**, Professeur Titulaire, UCAD, **Membre** ;
- **M. Charles Doukouré FE**, Docteur, ENSAE Abidjan /Côte d'Ivoire, **Membre** ;
- **M. Gallo SOW**, Ingénieur Statisticien économiste, BCEAO, **Membre**

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

décembre 2024

TABLE DES MATIERES

Sigles et abréviations.....	3
Introduction.....	4
1.- Présentation du programme évalué.....	5
2.- Avis sur le rapport d’auto-évaluation	6
3.- Description de la visite sur site.....	7
3.1- <i>Organisation et déroulement de la visite</i>	<i>7</i>
3.2- <i>Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)</i>	<i>9</i>
4.- Appréciation du programme au regard des standards de l’ANAQ-Sup	10
5.- Points forts du programme	19
6.- Points faibles du programme	20
7.- Appréciations générales.....	21
8.- Recommandations à l’établissement.....	21
9.- Recommandations à l’ANAQ-Sup	22
10.- Proposition de décision.....	22

Sigles et abréviations

ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BIT	Bureau international du travail
CAPESA	Centre d'Appui aux Écoles de Statistique Africaines
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CODESA	Conférence des Directeurs des Écoles de Statistique Africaines
ENEAM	École Nationale d'Économie Appliquée et de Management
ENSAE	École nationale de la statistique et de l'analyse économie Pierre NDIAYE
ENSAE Paris	École nationale de la statistique et de l'administration économique de Paris
ENSAI	École Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information
ENSEA	École nationale supérieur de la statistique et d'économie appliquée
FAO	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IFPRI	Institut international de Recherche sur les Politiques alimentaires
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ISE	Ingénieur statisticien économiste
ISRA	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
ISSEA	Institut sous régional de Statistique et d'Économie appliquée
MEPC	Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
RESA	Réseau des Écoles de Statistique Africaines
SSN	Système statistique national
UE	Unité d'Enseignement
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la

	Culture
--	---------

Introduction

Créée par la loi n°2004-21 du 21 juillet 2004 portant organisation des activités statistiques du Système statistique national (SSN), l'Agence Nationale de la Statistique et la Démographie (ANSD) est une structure administrative dotée de la personnalité juridique et d'une autonomie de gestion et placée sous l'autorité du Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC). L'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique Pierre Ndiaye (ENSAE) est un établissement d'enseignement supérieur qui dispose de l'autonomie pédagogique. Elle fut créée et rattachée à l'ANSD par le décret 2011-1059 du 29 juillet 2011. Le rapport de présentation du décret explique que jusqu'au mois octobre 2008, les Ingénieurs Statisticiens Économistes (ISE) étaient formés à l'étranger dans des écoles à vocation régionale à capacité limitée et le Sénégal a enregistré un déficit important de statisticiens et d'économistes quantitatifs de haut niveau. Ainsi, la création de l'ENSAE au sein de l'ANSD vise, pour le Sénégal, à définir et à mettre en œuvre une politique de formation et de gestion des ressources humaines dans le but de disposer de statistiques de qualité, pertinentes, complètes produites et diffusées à temps en utilisant les TIC.

L'ENSAE, l'École Nationale de la Statistique et d'Économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan et l'Institut Sous régional de la Statistique et d'Économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé ont créé le Réseau des Écoles de Statistique Africaines (RESA). Les membres du RESA ont des programmes de formation harmonisés, et organisent des concours communs pour le recrutement des élèves. Ces écoles, bien que distinctes sur le plan institutionnel, sont unies par une convention établissant le Réseau. Sous l'égide de la Conférence des Directeurs des Écoles de Statistique Africaines (CODESA), ce réseau coordonne les activités, harmonise les programmes d'enseignement, favorise la recherche conjointe et supervise l'organisation de concours communs de recrutement. L'ENSAE est donc un établissement d'enseignement supérieur à vocation sous

régional qui accueille une quinzaine de nationalités et qui figure parmi les établissements de formation d'ingénieurs statisticiens les plus reconnus en Afrique.

L'ENSAE a présenté à l'ANAQ-Sup un rapport d'auto-évaluation de son programme de formation des Ingénieurs Statisticiens Économistes (ISE) en vue d'une accréditation nationale. Une équipe d'évaluateurs externes composée des experts Aboubakary Diakhaby, Pierre Mendy, Gallo Sow et Charles Fé Doukouré, après avoir pris connaissance du rapport d'auto-évaluation a effectué une visite de travail et d'évaluation sur site le mardi 08 octobre 2024. Ce présent rapport est établi par cette équipe conformément au format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1.- Présentation du programme évalué

La formation d'Ingénieur Statisticien Économiste (ISE) est une formation de niveau Master qui se déroule sur cinq (05) ans pour une entrée avec le bac, une entrée directement en troisième année est possible pour les titulaires d'une Licence de Mathématiques ou d'économie. L'accès à cette formation est toujours conditionné à la réussite du concours africain organisé dans tous les pays d'Afrique francophone au sud du Sahara par le Centre d'Appui aux Écoles de Statistique Africaines (CAPEA) basé en France. C'est un cursus pluridisciplinaire combinant un socle de compétences de haut niveau en mathématiques appliquées, économie, informatique, statistique, économétrie et une spécialisation progressive. Les spécialisations débutent en quatrième année par le choix d'options (deux options sont actuellement proposées à l'ENSAE) et se poursuivent en cinquième année avant le stage de fin de formation. En complément à ces compétences générales d'ingénieur statisticien, différents profils peuvent être distingués en fonction des choix de filières de spécialisation à savoir : finance et actuariat ; marketing et data sciences ; population et santé publique ; gestion et évaluation de projet ; génie statistique et politiques publiques.

Le titulaire du diplôme d'Ingénieur Statisticien Économiste est en mesure de mettre en œuvre l'analyse quantitative et la modélisation pour résoudre des problèmes complexes. Il sera capable de mesurer, d'analyser, de modéliser, en univers incertain et risqué, des phénomènes économiques, sociaux ou environnementaux, pour évaluer, prévoir et décider. Il sera en mesure d'évoluer dans la fonction publique ou dans le secteur privé au niveau notamment de l'analyse, du traitement de l'information, et de l'ingénierie des données. Les compétences des ISE sont de plus en plus demandées en raison de données toujours plus nombreuses (Big Data), et donc de la nécessité de compétences adaptées (notamment en machine Learning et cloud computing) pour pouvoir les collecter, les traiter, les modéliser et les interpréter pour la prise de décision.

Les diplômés travaillent comme cadres dans les secteurs où l'innovation est souvent prépondérante, notamment les banques et compagnies d'assurances, les grandes entreprises des secteurs de l'énergie, des télécommunications et de la santé, les entreprises de conseil, notamment en matière de marketing quantitatif, les instituts de sondage et d'études, les organismes publics, les institutions régionales et internationales et les organisations non gouvernementales.

L'ENSAE a ainsi formé plus de 280 Ingénieurs statisticiens économistes, le décret 2011-1059 en son article 6 stipule que le diplôme d'Ingénieur statisticien économiste est délivré par le Ministre en charge de la statistique.

2.- Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport après une introduction, présente l'historique, les missions, l'organisation et quelques statistiques de l'ENSAE. Ensuite la filière de formation des Ingénieurs Statisticiens Économistes est présentée comme étant une formation de haut niveau dont l'accès est conditionné à un concours africain, dont les règles de passage lors du cursus sont plus contraignantes que d'ordinaire, il faut une moyenne générale supérieure ou au moins égale à 12/20

pour passer en classe supérieur. Et enfin, les éléments d'appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup sont présentés ainsi les forces et les faiblesses pour chaque champ.

En conclusion, le rapport a apporté des réponses satisfaisantes à toutes les questions relatives aux standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Le rapport d'auto-évaluation comprend 45 pages, y compris les annexes. Il a été rédigé pour se conformer aux exigences du Guide d'auto-évaluation et des procédures édictées par l'ANAQ-Sup à l'intention des institutions d'enseignement supérieur.

Tous les standards ont été bien renseignés, le rapport d'autoévaluation est donc globalement satisfaisant.

3.- Description de la visite sur site

3.1- Organisation et déroulement de la visite

Avant la visite, l'équipe d'évaluation externe a reçu le carnet de visite de la formation ISE de l'ANAQ-SUP. Ce carnet de visite est un dossier électronique comportant les documents suivants : (i) le rapport d'auto-évaluation, (ii) le référentiel d'évaluation de programmes, (iii) le guide d'évaluation externe de l'ANAQ-SUP, (iv) la grille d'analyse du rapport d'évaluation, (v) le format du rapport d'évaluation, (vi) une indication pour la visite des locaux, (vii) Informations et contacts, (viii) un planning de visite des experts et (ix) Éléments de preuve.

La visite a eu lieu le 08 octobre 2024, selon le planning fourni dans le carnet de visite et validé par des deux parties avec quelques aménagements. Les travaux se sont déroulés dans la salle de réunion de l'ENSAE au 8^{ème} étage du bâtiment de l'ANSD. La visite a débuté à 9h et elle s'est achevée à 18h30.

Cette visite s'est articulée autour des activités essentielles suivantes :

- Présentation sommaire de l'établissement ;
- Présentation sur le programme ISE ;
- Entretiens avec les différentes composantes ;
- Visite des locaux et des infrastructures ;
- Réunion de synthèse des constats par l'équipe d'experts ;
- Séance de restitution orale.

Le Directeur de l'ENSAE a présenté son établissement en insistant sur le positionnement de son établissement au niveau national et international, les missions de formation, de gouvernance, de l'amélioration de la qualité et du respect des normes nationales et internationales prescrites en matière d'enseignement supérieur. Il a notamment indiqué que les programmes sont harmonisés au niveau du RESA en s'inspirant des meilleures pratiques mais aussi de l'organisation de réunions annuelles des Directeurs des Études du RESA en vue d'améliorer le contenu des enseignements. Il a aussi informé de projet de délocalisation de l'école à Diamniadio et des opportunités. Après cette présentation, certains experts ont posé des questions que le directeur a bien voulu répondre et d'autres ont demandé au directeur des documents complémentaires qu'il a bien voulu nous faire parvenir par suite.

A la suite du Directeur, le Chef de l'unité de formation des ISE a fait une présentation sur le programme ISE. Lors de sa présentation, les experts lui ont demandé d'insister surtout sur les trois dernières qui constitue le socle du programme. Les maquettes furent présentées et s'en est suivi des discussions, des échanges et certains documents furent demandés en plus des documents déjà reçus en annexes ou des documents mis à la disposition des experts dans la salle pour une consultation sur place. Les échanges ont porté sur l'ensemble de standards du référentiel de l'ANAQ-Sup, la disponibilité de certaines données statistiques, l'évaluation des enseignements, les syllabi, les manuels de procédures, l'évolution des maquettes et d'autres questions portant sur la gouvernance du programme.

Les documents demandés furent tous envoyés aux experts les jours suivants par courrier électronique.

Pour les entretiens avec le PER, compte tenu du nombre très restreint d'enseignants permanents, l'entretien avec le PER a concerné les mêmes enseignants qui sont déjà membres du comité de pilotage. Pour les PATS également, tous les PATS exercent des responsabilités administratives nous nous sommes entretenus avec l'assistante du directeur, la secrétaire administrative chargée de la gestion administrative et financière et un prestataire de service de l'ANSD mis à la disposition de l'ENSAE qui s'occupe de reprographie.

La série d'entretiens s'est achevée avec cinq étudiants du programme (dont 3 en dernière année de formation) sur des questions liées à la gouvernance, les apprentissages, les stages et l'accès aux ressources pédagogiques.

La liste des personnes rencontrées lors des différents entretiens est fournie en annexe du rapport. Les entretiens se sont déroulés dans une ambiance de cordialité et d'échanges courtois et aucune difficulté n'est à signaler.

Les experts accompagnés de leurs hôtes, ont procédé à la visite des locaux et des infrastructures ; puis se sont retirés pour faire une synthèse des constats qui a ensuite fait l'objet de restitution devant les responsables de l'ENSAE dont le Directeur. Cette restitution orale a comporté deux rubriques : les points forts et les points faibles (à améliorer). Il a été précisé que les points faibles feront l'objet de recommandations.

3.2- Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite a été bien organisée par les responsables de l'ENSAE. Nous avons apprécié la disponibilité des parties prenantes impliquées dans l'évaluation et la participation de tous. Aucune difficulté particulière n'est à signaler.

A notre arrivée l'ENSAE, la délégation a été reçue par le Directeur de l'ENSAE, entouré de ses principaux collaborateurs, qui a souhaité la bienvenue à la délégation des experts et a exprimé toute l'importance qu'il accorde à la mission d'évaluation de l'ANAQ-Sup coïncidant avec la volonté de son établissement de toujours s'inscrire dans une dynamique de qualité. A la suite d'une présentation de toutes les personnalités présentes (voir la liste de présence jointe), le Président de la délégation des Experts a remercié, au nom des Experts, le Directeur et tous ses collaborateurs pour l'accueil et a aussi présenté le but de la mission ainsi que les objectifs visés.

4.- Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Les évaluateurs ont vérifié les preuves en présence des responsables de la formation ISE. Ces éléments de preuve s'apprécient par leur existence effective et/ou leur pertinence. Les détails des preuves sont répertoriés dans des fichiers numériques ou sont mis à la disposition des évaluateurs par les responsables de la formation pour une consultation sur place, des éléments de preuve complémentaires furent également envoyés aux experts pendant ou après la visite par le canal de la messagerie électronique.

Champ d'évaluation 1: Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme de formation est régulièrement dispensé.
Grâce aux éléments consultés notamment les listes des étudiants inscrits et les PV de délibérations, il ressort que le programme est régulièrement dispensé aux étudiants depuis au moins 2011. Il comporte actuellement deux cycles : un cycle court qui dure trois ans dont l'admission se fait, notamment, à partir de la licence mathématique ou science économique et un cycle long qui couvre cinq années dont deux années en classes préparatoires. L'admission à la formation se fait exclusivement sur concours qui est organisé au niveau africain et commun à toutes les écoles du RESA. Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme dispensé est conforme au décret de l'ENSAE et s'inscrit dans un cadre stratégique pour doter le système statistique des ressources humaines qualifiées. Les syllabi de cours sont disponibles et bien structurés. Le programme a une double dimension : académique et professionnelle. Le programme donne aux étudiants des compétences professionnelles leur permettant d'être opérationnels dès leurs sorties avec un taux d'insertion sur le marché de l'emploi de 100%. En outre, il leur offre aussi la possibilité de pouvoir poursuivre leurs cursus en PhD dans les universités partenaires.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.

L'offre de formation est adaptée aux spécificités de l'environnement, elle tient compte du contexte local, national et international. Une partie importante du corps professoral est constituée de professionnels avec des stages dans le cursus de formation : un stage d'immersion au sein de l'ANSD et un stage de fin de formation. En outre, des sessions thématiques sont régulièrement organisées avec l'appui des partenaires dans des secteurs stratégiques (économie de la pauvreté, statistiques agricoles). Le programme ISE est un programme de formation commun au RESA et des réunions périodiques sont organisées pour mettre à jour l'offre de formation et d'harmoniser les programmes. Ces réunions périodiques enregistrent la participation des employeurs du secteur public, ceux du secteur privé, les institutions sous régionales et internationales, les anciens des écoles et les partenaires académiques.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Le Décret portant création et organisation de l'ENSAE précise les rôles et attribution du personnel d'encadrement et des organes de gouvernance. Par ailleurs chaque organe de gouvernance a son règlement intérieur et chaque agent a une fiche de poste. L'organigramme de l'ENSAE est constitué d'un Directeur assisté, d'un Directeur des Études et d'un Secrétariat administratif. Cependant, le poste de Directeur des études est prévu mais non encore pourvu même si l'appel à candidature est déjà lancé. En outre, un texte officiel mettant en place la CIAQ existe mais celle-ci n'est pas fonctionnelle.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

La réunion des Directeurs des études des ISE (dans le cadre du RESA) est le cadre formel de conception et de développement des programmes. Cependant au niveau local, le conseil des professeurs à travers par exemple le choix des intervenants extérieurs ainsi que l'analyse des évaluations des enseignements faite par les étudiants, participe également aux processus décisionnels relatifs au programme. Le Chef de l'Unité de Formation des ISE coordonne le processus décisionnel menant à la mise en œuvre du programme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Les étudiants réalisent l'évaluation des enseignements dispensés périodiquement, à la fin de chaque semestre. Le formulaire d'évaluation comporte trois modules à savoir, la clarté des cours, la conformité des enseignements aux syllabi et la conduite des séances de Travaux Dirigés.

Les résultats de l'évaluation sont présentés globalement par filière suivant ces trois modules. Les résultats de ces évaluations sont utilisés pour prendre des mesures

allant dans le sens d'améliorer la qualité des enseignements. Ainsi, un intervenant peut être déchargé suite à une mauvaise évaluation objective de sa prestation par les élèves.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Même si les membres du RESA ont des programmes de formation harmonisés, le programme des ISE respecte les règles définies du LMD au niveau des établissements d'enseignement supérieur du Sénégal. En effet, le programme des ISE est divisé en 10 semestres, les semestres en Unités d'Enseignements (UE). Le nombre de crédit par semestre est de 30. Le programme dispose de maquette bien adaptée comportant les différents enseignements ainsi que les volumes horaires. Les syllabi de cours indiquent bien les objectifs et les prérequis du cours et pour chaque élément constitutif (EC) d'une UE, une proposition de bibliographie. L'article 6 du décret n° 2011-1059 du 29 juillet 2011 portant création et fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'École nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE) nous renseigne que l'ENSAE est habilitée à dispenser la formation qui sera sanctionnée par le diplôme d'ingénieur statisticiens économiques (ISE).

L'analyse du standard tiendra aussi compte de l'article 7 de loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du Système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements d'Enseignement supérieur dispose que « les écoles universitaires d'Ingénieurs continuent à délivrer des diplômes d'Ingénieurs. Elles peuvent également délivrer des masters et des licences professionnels. »

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les objectifs de la formation sont présentés en termes de savoir, savoir-faire, savoir-être. On y retrouve les cours de base et de niveau avancé en mathématiques, statistique, en économie, en informatique et économétrie sans oublier les cours de spécialisation en évaluation d'impact des politiques, en finance et actuariat. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation dépendent du type d'enseignement. Selon les enseignements, le syllabus prévoit des travaux pratiques, des projets tutorés ou à rendre ainsi que des exposés. Le stage d'immersion au sein de l'ANSD et le stage professionnel de trois mois prépare l'étudiant au marché du travail. Par ailleurs des conférences portant sur les domaines de compétence sont régulièrement organisées.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Le règlement intérieur précise clairement notamment les règles de passage, les conditions d'obtention des diplômes, des attestations. Les étudiants reçoivent toutes les informations lors de la réunion de rentrée (l'amphi de rentrée qui se tient en début de chaque année académique). Les PV de délibération devant servir à l'établissement des attestations et diplômes sont régulièrement tenus. Conformément au Décret de l'ENSAE, c'est le Ministre en charge de la statistique qui délivre les diplômes.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme dispose de statistiques exhaustives sur les taux de réussite des unités d'enseignement. Le taux de réussite est de 100% et cela malgré la contrainte d'obtenir une moyenne générale d'au moins 12/20 pour valider une année. Un dispositif d'accompagnement pour les étudiants pour faciliter leur progression existe

au niveau de l'unité de la formation ISE. Le taux de réussite est très élevé, sur les cinq (05) dernières promotions, le taux de réussite est de 100%. En cas de difficulté (maladie, etc.), il y a un dispositif d'accompagnement pour permettre aux concernés d'arriver au bout de leur formation avec la fourniture des justificatifs. Le système de parrainage mis en place par l'amical des élèves apporte également un appui additionnel pour faciliter la réussite des élèves. En outre, l'institution a mis en place en cadre d'accueil, d'orientation, d'information pour animer la vie étudiante.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Les CV des intervenants montrent bien que la formation est dispensée par un personnel qualifié et compétent constitué de professeurs d'universités, de docteurs et d'ingénieurs. Les enseignants permanents de l'ENSAE, au nombre de huit (08) sont aussi agents de l'ANSD. Ils exercent parallèlement à leurs enseignements des tâches administratives.

Les enseignants vacataires proviennent essentiellement des universités publiques. Quant aux professionnels, ils proviennent de l'ANSD, de la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPEE), de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), d'institutions multilatérales (Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), Bureau international du Travail (BIT), etc.), d'organismes chargés de recherche (Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), etc.). Ils dispensent plus de 85% des enseignements.

En règle générale, une décision de la direction de l'ANSD formalise la relation entre l'ENSAE et les différents prestataires de services d'enseignement. Ces derniers sont informés à la fin de chaque année académique, des cours et des volumes horaires qu'ils auront en charge l'année académique à venir.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les volumes horaires consacrés aux activités d'enseignement sont fixés par le statut du personnel enseignants de l'ENSAE est de 200 h/an pour les assistants (non titulaires d'un doctorat) et de 170 h/an pour les professeurs (titulaires d'un doctorat dans leur spécialité). Ces volumes horaires n'incluent pas les charges d'administration, de recherche, de travaux d'expertise. Ils sont astreints d'être présents sur le lieu de travail aux heures de bureau.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du personnel d'enseignement et de recherche est possible.

L'appartenance au RESA rend possible la mobilité des enseignants, selon les contraintes budgétaires et des partenaires. Les enseignants permanents bénéficient de séjours de recherche en Europe ou en Amérique du Nord, selon les disponibilités budgétaires de l'ANSD ou des partenaires. Ils bénéficient aussi d'un renforcement de capacité régulier à travers des séances de formation sur certains aspects techniques et pédagogiques. L'ENSAE encourage également ses enseignants à poursuivre leurs études en vue de l'obtention d'un doctorat.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'accès et les procédures d'admission dans le programme sont publiques et publiées, à temps, aussi bien sur le site internet de la CAPESA : <https://capesa.ensai.fr/> que sur celui de l'ANSD.

L'admission à la formation se fait exclusivement sur concours organisé au niveau africain et commun à toutes les écoles du RESA. Les procès-verbaux d'admission sont aussi publiés sur le site de la CAPESA : <https://capesa.ensai.fr/laureats/> qui a pour première responsabilité l'organisation des concours d'entrée aux écoles du RESA. On les retrouve aussi sur celui de l'ANSD <https://www.ansd.sn/actualite/proces-verbaux-dadmission-aux-concours>.

Les différentes étapes dans l'organisation des concours sont : le CAPESA transmet aux centres d'examen les documents relatifs à l'ouverture des concours (avis de concours, calendrier, etc.) vers les mois de septembre et octobre ; les candidats s'inscrivent auprès du centre d'examen de leur choix généralement avant le 1er février ; les candidatures sont ensuite vérifiées (voir les conditions d'âge et de diplôme notamment) ; les centres d'examen envoient aux candidats retenus les convocations avant les concours ;

Les concours sont organisés simultanément dans tous les centres d'examen au mois d'avril ; les copies des candidats sont réceptionnées par le CAPESA et corrigées jusqu'en mai ; le jury se réunit en juin pour sélectionner les admis qui vont dans l'une des quatre (04) écoles d'admission (ISSEA, ENSAE, ENSEA) et aussi depuis 2019 à l'École Nationale d'Économie Appliquée et de Management (ENEAM) au Bénin ; le CAPESA envoie aux admis leur lettre d'admission par courriel au début du mois de juillet ; les admis envoient les documents nécessaires à leur école d'admission pour s'inscrire.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité entre hommes et femmes est réalisée.

La réparation par sexe des étudiants est établie chaque année et les statistiques sont disponibles. L'effectif des hommes est supérieur à celui des femmes, mais cette situation n'entache en rien l'égalité des genres dans les conditions d'admission et d'études. Il n'existe pas de discrimination sexiste, donc l'égalité des chances entre les hommes et les femmes est garantie.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Au sein du Réseau des Écoles de Statistique Africaines (RESA), un programme de mobilité des étudiants existe et est fonctionnel. Il a déjà été expérimenté à plusieurs reprises. De 2011 à maintenant, plusieurs étudiants ont pu bénéficier de ce programme de mobilité. Il permet à certains élèves de l'ENSAE d'aller suivre une spécialisation en dernière année de formation à l'ENSEA d'Abidjan ou à l'ISSEA de Yaoundé. Il s'agit des spécialisations qui n'existent pas à l'ENSAE et vice versa. D'autres types de mobilité existent aussi par exemple dans le cadre de la coopération avec le groupe français des écoles nationales d'économie et statistique (*GENES*), des

mobilités vers ENSAE Paris et ENSAI Rennes sont notées mais aussi grâce aux partenariats académiques directs vers PARIS DAUPHINE par exemple.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Un encadrement pédagogique adéquat est assuré aux apprenants malgré le nombre réduit des enseignants permanents. Le stage d'immersion institutionnalisé qui est réalisé au sein de l'ANSD ainsi que la forte présence de vacataires professionnels provenant de l'ANSD et qui sont pour la plupart des anciens ISE avec une grande expérience professionnelle est un gage pour la qualité de l'encadrement.

Le statut des enseignants ainsi que la proximité des salles de cours des bureaux des enseignants permettent à ces derniers d'être en contact permanent avec les élèves. Lors du stage fin de formation, chaque élève ingénieur est suivi par un enseignant permanent et par un maître de stage.

Par ailleurs, les étudiants bénéficient de conseils appropriés concernant les études et leur future carrière à travers les conférences organisées avec des alumni.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le chef d'unité dispose de listes de structures pour la gestion des stages de fin de formation. En revanche, il n'existe pas de service dédié pour les informations sur les potentiels employeurs et les mécanismes d'insertion professionnelle. Néanmoins, les professionnels intervenant dans le programme de formation participent à communiquer des informations utiles aux élèves sur leur future carrière. A noter que le taux d'insertion des ISE est de 100 % moins d'un an après l'obtention du diplôme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme dispose d'infrastructures nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs. Toutefois, Il y a une absence de signalétique pour faciliter l'orientation au sein du bâtiment (entre les classes, les salles de TP, les bureaux des enseignants, l'amphithéâtre) entre les paliers dédiés aux locaux de l'ENSAE dans le bâtiment de l'ANSD. Ces locaux sont situés aux étages 3, 4, 6 et 8 étages du bâtiment.

La formation dispose d'une bibliothèque dont la salle de lecture est exiguë mais cette situation est compensée par l'existence de salles de révision pour les étudiants ; d'une salle informatique équipée de plusieurs ordinateurs. Cependant, le directeur de l'ENSAE n'est même pas l'ordonnateur des dépenses, c'est la Direction générale de l'ANSD qui prend toutes les décisions à incidence financières. Cela serait certainement la cause des lenteurs, dans la prise en charge des réparations ou des entretiens des équipements ou des locaux. En effet, les experts évaluateurs ont noté par exemple que les climatiseurs dans certaines salles de classe sont en panne ; les chaises et les tables dans les salles de classe ne sont pas toutes en bon état et confortables ; l'amphithéâtre n'est pas très pratique pour un cours ou une activité d'enseignement.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

5.- Points forts du programme

- Le programme est harmonisé au sein du RESA et le concours pour le recrutement des élèves était commun à tous les établissements de statistiques africains ;
- Existence d'articles du décret 2011-1059 portant sur la formation ISE ;
- Formation d'ingénieur d'élite dont l'accès est assujetti à la réussite d'un concours d'entrée au niveau africain ;

- Maquette structurée en 10 semestres avec des unités d'enseignement et des éléments constitutifs conformément au système LMD ;
- Syllabus de cours disponibles ;
- Adéquation formation-emploi ;
- Étudiants satisfaits de la formation reçue ;
- Effectifs réduits facilitant un bon encadrement ;
- Le milieu professionnel, le personnel de l'ANSD, les anciens étudiants ainsi que certains ministères sont impliqués dans la définition et la mise en œuvre du programme ;
- Le projet de délocalisation de l'ENSAE sur le nouveau site de Diamniadio devrait consolider l'ambition de l'équipe dirigeante de maintenir l'institution au rang de centre d'excellence, avec un rayonnement reconnu aussi bien au plan national qu'international.

6.- Points faibles du programme

- L'ENSAE est une direction de l'ANSD avec des locaux sont situés, principalement, aux étages 3, 4, 6 et 8 d'un bâtiment ;
- Seuls les enseignants qui disposent d'un statut particulier, les autres agents en service à l'ENSAE peuvent à tout moment être affectés dans une autre direction de l'ANSD,
- Certains services mentionnés dans l'organigramme ne sont pas fonctionnels ;
- Insuffisance du nombre de personnel administratif et technique ;
- Personnel enseignant permanent insuffisant en effectif ;
- Surcharge de travail administratif pour le personnel enseignant ;
- Le très grand nombre d'enseignants vacataires rend plus difficile la gestion pédagogique et administrative de la formation ;
- Mise en place de la CIAQ, bien qu'enclenchée, n'est pas achevée ;
- La signalétique au sein des locaux de l'ENSAE est à améliorer ;
- Les extincteurs ne sont pas à jour ;

- Restaurant des étudiants, censé recevoir un flux important d'utilisateurs en même temps, se situe au 10ème ;
- Inexistence de système d'assurance pour les étudiants.

7.- Appréciations générales

L'ENSAE dispose d'un fort leadership et il parvient à mobiliser toutes les parties prenantes pour assurer la mise en œuvre de la formation d'ingénieurs notamment des ISE. L'on note une pertinence de ce programme de formation par rapport aux besoins nationaux et régionaux des SSN ainsi qu'une reconnaissance internationale du diplôme ISE. En revanche pour optimiser la gestion du programme une attention particulière doit être portée à une réorganisation de l'écosystème de gouvernance, à une révision du cadre légal et réglementaire notamment l'ancrage institutionnel de l'ENSAE et sa délocalisation. De plus un point d'attention doit être mis sur l'opérationnalisation d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité.

8.- Recommandations à l'établissement

- Renforcer l'autonomie de l'ENSAE vis-à-vis de l'ANSD ;
- Stabiliser d'avantage le personnel administratif en poste à l'ENSAE ;
- Renforcer l'équipe des enseignants permanents ;
- Recruter suffisamment du personnel administratif dédié pour décharger le personnel enseignant des tâches purement administratives ;
- Mettre en place et rendre opérationnel la CIAQ ;
- Revoir la signalétique ;
- Mettre à jour les extincteurs ;
- Délocaliser le restaurant des étudiants vers un plus bas niveau ;
- Mettre en place un système de couverture médicale pour les étudiants.

9.- Recommandations à l'ANAQ-Sup

- ❖ Classer les standards évalués en points critiques et non critiques pour aider à la prise de décision ; mais aussi attirer l'attention des institutions d'enseignement supérieur sur lesdits points critiques.
- ❖ Fournir au plutôt, aux experts surtout aux nouveaux, les documents relatifs à la mission.

10.- Proposition de décision

Au vu de ces, **nous proposons, d'un commun accord, l'accréditation du diplôme d'Ingénieurs Statisticiens Economistes de l'École Nationale de la Statistique et l'Analyse Économique Pierre NDIAYE (ENSAE).**